

Signature de deux conventions pour la lutte contre les changements climatiques



TUNIS, 9 déc 2009 (TAP) - Deux conventions sur l'adaptation aux changements climatiques et la gestion durable des ressources naturelles ont été signées mercredi, à Tunis.

Il s'agit d'une convention conclue entre le ministère de l'environnement et du développement durable et le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD).

Elle comporte un don de 2,975 millions de dollars (3,850 millions de dinars environ), accordé par le fonds japonais (cool earth), consacré aux activités d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Ce don est destiné à financer un projet visant à renforcer l'adaptation du littoral aux changements climatiques.

Le projet qui s'étend sur deux ans, a pour objectif de renforcer le système de prévention et d'échange de données climatiques et des systèmes numériques en matière de protection du littoral et à consolider la coordination entre les différents intervenants.

Quant à la seconde convention, elle a été signée entre le ministère et l'Union tunisienne de solidarité sociale, le PNUD et le conseil régional de Kasserine afin de poursuivre la réalisation du projet de gestion durable des ressources naturelles dans la région d'El Brek à Kasserine.

Il s'agit d'un don de 140 mille dinars qui sera consacré à la mise en œuvre du programme d'action régional dans ce domaine à Kasserine (zone prioritaire) et la création d'activités permettant l'amélioration du niveau de vie des habitants de la région.

M. Nadhir Hamada, ministre de l'environnement et du développement durable a indiqué, à cette occasion, que le projet d'adaptation du littoral, permettra certainement de valoriser et de mettre en œuvre, les stratégies élaborées et engagées en Tunisie, en vue d'assurer une meilleure adaptation des écosystèmes naturels et des activités économiques et de santé, au changement climatique, et, à la fois, de prévenir, à terme les impacts les plus probables tels que mentionnés dans le point du Programme Présidentiel 2009-2014 "ensemble, relevons les défis", à travers l'élaboration et l'exécution d'un programme pour la lutte contre l'érosion marine.

D'autre part, la Tunisie a opté pour une approche intégrée, durable et participative, permettant la préservation et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles, l'amélioration des conditions de vie dans les régions arides et semi-arides, et la promotion des valeurs nobles de solidarité et d'équité sociale.

Il a rendu hommage à l'engagement continu du Japon pour le soutien du développement, et qui s'est notamment traduit dans le domaine du changement climatique par l'instauration du fonds "cool earth".

M. Mohamed Belhocine, représentant résidant du PNUD, à Tunis, a souligné l'importance du projet d'El brek inscrit dans le cadre d'un programme groupant 20 pays africains et dans le cadre de la protection des systèmes écologiques fragiles, tout en œuvrant à faire participer les catégories concernées et en adoptant une approche à même de préserver les ressources et prenant en compte le genre.

L'ambassadeur du Japon à Tunis, s'est félicité de ces projets de coopération avec les Nations-Unies, estimant qu'ils sont à même de lutter contre l'impact des changements climatiques et de renforcer la protection des systèmes écologiques particulièrement fragiles.

M. Mohamed Charfeddine Guellouz, président de l'UTSS s'est félicité de la réalisation de ce projet susceptible de promouvoir les ressources naturelles et de développer les sources de revenus dans les régions du centre-ouest et du nord-ouest.